****

**UNDP DOCUMENT**



**Titre du Projet :**

**Améliorer la Sécurité et la Résilience Communautaire à travers la Consolidation de la Paix et le Relèvement dans la Région de Diffa (ASRCCPR)**

**Pays ciblé:** République du Niger

**Régime: Budget Supplémentaire 2015 du Japon**

**Document de Projet**

# 1 Table des Matières

[1 Table des Matières 3](#_Toc443922575)

[2 Résumé du Projet 4](#_Toc443922576)

[3 Page de Signatures 6](#_Toc443922577)

[4 Les défis relatifs à la paix, à la sécurité et au développement 7](#_Toc443922578)

[5 Stratégie 9](#_Toc443922579)

[6 Projet Proposé 10](#_Toc443922580)

[7 Théorie du Changement 11](#_Toc443922581)

[8 Effets et Produits Attendus du Projet 12](#_Toc443922582)

[8.1 Effet 1 attendu 12](#_Toc443922583)

[8.2 Effet 2 attendu 13](#_Toc443922584)

[9 Modalité de Mise en Œuvre et Partenariats 14](#_Toc443922585)

[10 Démarche Générale de Mise en Œuvre du Projet et Engagements des Parties Prenantes 15](#_Toc443922586)

[11 Cadre des Résultats et des Ressources 17](#_Toc443922587)

[12 Suivi, Evaluation, Rédaction de Rapports, Connaissances et Visibilité 23](#_Toc443922588)

[13. Facteurs de Réussite, Hypothèses et Risques 24](#_Toc443922589)

[13.1 Facteurs de Réussite et Hypothèses 24](#_Toc443922590)

[13.2 Les Risques 25](#_Toc443922591)

[14 Modalité de Gestion 26](#_Toc443922592)

[15 Cadre Juridique 28](#_Toc443922593)

# 2 Résumé du Projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du Projet :** | Améliorer la Sécurité et la Résilience Communautaires à travers la Consolidation de la Paix et le Relèvement dans la Région de Diffa (ASRCCPR) |
| **Numéro de Référence du Projet :**  | A déterminer |
| **Budget Proposé** | 1 800 000 Dollars US |
| **Date de Début du Projet :** | Avril 2016 |
| **Date de Fin du Projet :** | Mars 2017 [durée de douze (12) mois] |
| **Date de Réunion du PAC** | A déterminer |
| **Lieu de Mise en Œuvre du Projet :** | Niger |
| **Personnes Contact** | Fodé Ndiaye, Représentant-Résident du PNUD au Niger, fode.ndiaye@undp.org |
| **Brève description du Projet :**Au cours de ces dernières années, les pays du Maghreb et du Sahel ont été confrontés à une instabilité récurrente. De ce fait, les dividendes de la paix et du développement sont menacés par les attaques et les crimes des groupes terroristes organisés et par la pratique massive d’une migration illégale. Tandis que le Niger a maintenu une relative stabilité par rapport à ses voisins, l’insécurité en Lybie et dans les zones Nord du Mali, et l’insurrection plus prononcée de Boko Haram au Nigéria continuent d’affecter de manière significative le Niger ; en particulier la région Sud-Est faisant frontière avec le Nigéria. A la suite de récentes attaques de Boko Haram à Diffa, le Gouvernement de la République du Niger a mis en place des mesures drastiques en matière de sécurité. En particulier, la déclaration de l’état d’urgence dans la région a engendré la suspension du commerce du poivron et du poisson séché, l’arrêt du commerce transfrontalier, l’interdiction de l’utilisation de mototaxis; et la relocalisation des populations. Par conséquent, plus de 100 000 personnes, parmi lesquelles des réfugiés nigérians et des personnes déplacées intérieures sont privées de leurs moyens de subsistance. L’accès à des services socioéconomiques de base tels que l’éducation, la santé, l’eau potable, et les marchés locaux constitue désormais une problématique centrale. La sécurité communautaire, la cohésion sociale, la résilience et, potentiellement, les droits humains sont amoindris; ce qui entrave la paix, la sécurité et le développement de la région et du pays dans son ensemble. Les enfants, les jeunes et les femmes sont les plus vulnérables et les plus affectés par cette situation. C’est dans ce contexte que le projet dénommé « Améliorer la Sécurité et la Résilience communautaire à travers la Consolidation de la Paix et le Relèvement dans la Région de Diffa » est élaboré en vue d’améliorer la résilience et la sécurité des populations affectées. En somme, il s’agit de faire en sorte que ces communautés soient suffisamment équipées pour faire face à l’instabilité régionale et pouvoir s’en relever; tout en encourageant leur participation active au maintien de la paix et de la cohésion sociale, et en favorisant leur contribution à une reprise rapide et à un développement durable. Le projet se concentrera sur les aspects suivants :1. Soutenir les capacités de résilience des communautés et des ménages, et en particulier des ménages avec une femme comme chef de ménage, grâce au développement de moyens de subsistances alternatifs autour du Lac Tchad, aux travaux publics à impact rapide de haute intensité de main d’œuvre, à des opportunités de création d’emploi et à des activités génératrices de revenus.
2. Accroitre l’accès, des communautés vulnérables, aux services socioéconomiques de base, grâce à la réhabilitation et/ou à la construction d’infrastructures socioéconomiques telles que les centres de santé, les écoles primaires, les routes de desserte et les aires de marché communautaire.
3. Renforcer la paix au niveau régional et communautaire et consolider les mécanismes d’alerte précoce pour la sécurité afin de prévenir et atténuer les impacts négatifs de l’insécurité actuelle; et soutenir la cohésion sociale et le dialogue inter et intra-communautaire pour une coexistence pacifique, avec un accent particulier sur l’engagement des jeunes et des femmes.
4. Renforcer les capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles des autorités, des institutions locales et des services décentralisées de l’Etat, y compris les leaders religieux et traditionnels, les organisations de jeunes et de femmes ainsi que les organisations de la société civile, dans les domaines de la consolidation de la paix, des approches de sécurité communautaire, du développement humain et la gestion de projets, et dans ceux de la coordination des interventions humanitaires et de relèvement.

Total des ressources nécessaires 1 800 000 Dollars USTotal des Ressources allouées 1 800 000 Dollars USRessources ordinaires \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Autres: * Donateur ----------------------------
* Donateur \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Donateur \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Gouvernement \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Budget non financéContributions en nature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

|  |
| --- |
| **Priorités nationales (Plan de Développement Économique et Social 2012-2015) :****Priorité 1 :** consolidation et crédibilité des institutions publiques**Priorité 2 :** création des conditions pour un développement durable équilibré et inclusif**Objectifs de Développement Durables (ODD) : 1, 5, 9, 16 &17** **Contribution aux Résultats du PNUAD/CPD et aux Produits du Plan d’Action du Programme de Pays pour le Niger du PNUD :*** **Effet 5 de PNUAD/CPD:** D’ici à 2018, les institutions nationales et locales appuyées et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix
* **Produit 12 du Plan d’Action du Programme de Pays pour le Niger du PNUD:** Les structures nationales de la paix-sécurité disposent de mécanismes opérationnels leur facilitant la promotion et la consolidation de la paix

**Contributions additionnelles aux Résultats de l’UNDAF/CPD et aux Produits du Plan d’Action du Programme de Pays pour le Niger du PNUD :*** **Effet 1 de PNUAD/CPD:** D’ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en améliorant durablement leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en gérant mieux leur environnement et en ayant accès aux filets sociaux.
* **Produit 4 du Plan d’Action du Programme de Pays pour le Niger du PNUD:** Le niveau de consommation alimentaire des ménages ruraux bénéficiaires (selon le sexe du chef de ménage) est amélioré.
* **Effet 4 de PNUAD/CPD:** D’ici à 2018, les institutions nationales et locales, les OSC et les groupes ciblés appliquent les principes de bonne gouvernance et de consolidation de l’Etat de droit.
* **Produit 13 du Plan d’Action du Programme de Pays pour le Niger du PNUD**: Les collectivités territoriales ciblées disposent de compétences et d’outils de gestion pour leur développement et la Coopération décentralisée.

**Date de Réunion de LPAC : à préciser****Modalité de Gestion : Exécution Directe (DIM)** |

# 3 Page de Signatures

 **Signature Date Nom/ Titre**

**Accepté par :**

**PNUD Niger ……../…./…. …..…………………………….**

**Gouvernement du Japon …../…./…. ……..………………………….**

**Gouvernement du Niger …../…./…. ….…………………………….**

# 4 Les défis relatifs à la paix, à la sécurité et au développement

Le Niger demeure l’un des pays les plus pauvres au monde et il présente des inégalités persistantes. En 2014, le pays est classé 187ème sur 187 pays selon l’Indice de Développement Humain établi par le PNUD. Il est estimé que les deux-tiers de la population sont âgés de moins de 24 ans, et que la durée moyenne de scolarisation n’est que de 1,4 an. Le taux de fécondité y est de 7,6 enfants par femme, ce qui en fait le pays ayant l’un des taux de fécondité les plus élevés au monde. Le Niger a une superficie de presque 1 270 000km2 partant le plus vaste pays d’Afrique de l’Ouest ; 77% de son territoire est couvert par le désert du Sahara1. Le Niger a un périmètre total de 5 697 kilomètres et il partage une frontière avec sept (07) pays que sont l’Algérie, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Nigéria, le Tchad et la Libye.

Diffa est l’une des huit Régions Administratives du Niger. Elle est située au Sud-Est et est frontalière avec le Tchad et le Nigéria. La région de Diffa est en grande partie désertique et ses activités agricoles et élevage sont concentrés sur la frontière avec le Nigéria, le lac Tchad et la rivière Komadougou. Parmi les principales activités de la région, on peut noter le commerce du poivron, du poisson séché et des animaux d’élevage, ainsi que le transport, notamment à travers les mototaxis.

Au Niger, Diffa est l’une des régions les plus affectées par les catastrophes et les crises naturelles ou provoquées par l’homme. Elle est exposée/ confrontée à plusieurs aléas tels que les inondations, la sécheresse, les maladies épidémiques, mais aussi à l’insécurité et aux menaces terroristes qui ont conduit à d’importants déplacements de population. Les crises récurrentes pèsent sur une population déjà sévèrement affectée par de hauts niveaux de pauvreté et de faibles mécanismes d’adaptation (y compris l’inaccessibilité à des informations vitales telles que les alertes précoces). Les femmes et les enfants, qui constituent les deux-tiers des personnes vivant dans l’extrême pauvreté, sont les plus exposées aux risques et la part de l’aide qui leur revient n’est pas toujours appropriée.

Récemment, la situation dans la région s’est fortement détériorée dû, d’une part, au débordement du conflit entre le Gouvernement du Nigéria et Boko Haram qui a revendiqué des attaques terroristes meurtrières dans les pays voisins tels que le Cameroun, le Tchad et le Niger et, d’autre part, à l’engagement militaire de ces pays pour combattre Boko Haram aux côtés du Nigéria. En Février 2015, le Gouvernement du Niger a déclaré l’état d’urgence et a instauré un couvre-feu dans la Région qui fait désormais face à une crise multidimensionnelle et interconnectée née de l’insécurité, de la dégradation du tissu social et de la cohésion communautaire, du manque d’opportunités socioéconomiques et de développement ainsi que d’une faible capacité de résilience. L’insécurité est aggravée par la complexité de la situation et les tensions au sein des populations, les suspicions, les accusations mutuelles et les restrictions de liberté de mouvement et des droits humains.

Étant une région qui a toujours été particulièrement sujette aux catastrophes naturelles et à l’insécurité régionale, Diffa a bénéficié de beaucoup d’attention et d’opérations humanitaires mais peu d’action a été fait en matière de développement pour traiter les causes structurelles de la vulnérabilité. Les actions humanitaires sont devenues plus importantes depuis le mois d’avril 2013 pour répondre à l’afflux massif de population (personnes déplacées internes, retournés et réfugiés) fuyant les attaques terroristes au Nigéria. On estime que 100 000 personnes retournés/réfugiés sont à présent accueillies dans la région et, selon les rapports, quatre cinquième des nouveaux arrivants sont des femmes et fillettes. Les déplacés internes sont actuellement évalués à 50 000 personnes. En effet, Diffa est devenue un terrain de batailles qui forcent des communautés entières à aller s’installer dans des endroits plus sûrs et plus protégés, en particulier autour du Lac Tchad.

Des missions conjointes de haut niveau des Nations Unies et du Gouvernement dans la région ont jugé les conditions humanitaires des populations déplorables. La suspension de la circulation des mototaxis et l’interdiction du commerce transfrontalier du poivron et du poisson fumé/séché ont profondément affecté les revenus des ménages au niveau local et régional, mais aussi la viabilité des petits commerces et des moyens d’existence des communautés, surtout des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. La pression d’un environnement austère sur les communautés locales et les communautés hôtes, combinée à des catastrophes naturelles et à l’insécurité régionale a été encore davantage aggravée par l’afflux de réfugiés et des retournés. Si elles ne sont pas prises en compte, les frustrations induites du contexte actuel conduiront à une radicalisation plus poussée, à un recours à des activités illégales, y compris, mais non limité à, la circulation d’armes légères, au trafic de drogues, au trafic de personnes et à la prostitution, tandis que d’autres menaces telles que les épidémies de VIH/SIDA et Ebola pourraient constituer des défis encore plus importants.

Tandis que les réponses humanitaires ont fait l’objet d’une importante attention au niveau national et international, les interventions de relèvement précoce et de résilience, bien qu’elles requièrent également une prise en considération et des réponses nationales et internationales, n’ont jusque-là pas été financées à un niveau qui aurait permis de stabiliser la situation, d’atténuer les risques de tensions inter et intra-communautaires et d’améliorer les conditions de vie de la population dans son ensemble. Afin d’avoir un impact, de telles interventions devraient intégrer entre autres:

1. *Un accès aux services sociaux de base et au développement du capital humain comprenant: (i) l’accès à des services sociaux de qualité tels que la santé, l’éducation (formelle et informelle), l’éducation civique et à des opportunités de moyens de subsistance intégrant la formation professionnelle et des activités génératrices de revenus. Il est nécessaire que l’approche intègre une forte dimension genre étant donnée la vulnérabilité particulière des femmes et des filles, mais aussi le rôle important qu’elles peuvent jouer dans la réconciliation et la consolidation de la paix; et (ii) la réhabilitation et la construction d’infrastructures dans les communautés les plus reculées et les plus vulnérables, y compris des routes de desserte, des marchés locaux et d’autres services qui aideront à promouvoir l’intégration socioéconomique des jeunes en soutenant le développement de l’économie locale et les opportunités de création d’emplois.*
2. *La capacité de résilience incluant, en particulier, (i) la restauration des moyens de subsistance, (ii) l’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (iii) la prévention et une meilleure gestion des risques de catastrophes, (iv) la protection sociale, (v) l’amélioration des conditions de vie (Diffa présente d’énormes potentialités, non seulement en termes d’agriculture avec la Komandougou, mais aussi en termes de pêche (dans le lac Tchad), d’élevage, d’exploitations minières, de commerce et de transport…) et de la situation de l’emploi des jeunes et des femmes.*
3. *Le dialogue pour la paix et la cohésion sociale, ainsi que l’engagement des communautés, en particulier des jeunes, à soutenir la sécurité communautaire et à améliorer la collaboration entre les communautés et les forces de sécurité.*
4. *Le renforcement de l’autorité de l’Etat afin que les autorités régionales et municipales prennent le leadership dans la direction de la coordination des interventions et des acteurs. Ceci permettrait non seulement de renforcer leur autorité, de créer des synergies et une harmonisation des approches; mais aussi d’assurer l’appropriation et la durabilité.*

Malgré les efforts importants fournis par le Gouvernement du Niger et la communauté internationale pour, d’une part, la consolidation de la paix et la sécurité et, d’autre part, la conduite d’interventions de secours humanitaires, très peu a été fait pour traiter les causes et les effets interdépendants de l’insécurité communautaire et des tensions sociales. Il est nécessaire d’engager et de mobiliser les communautés pour activement participer à la pris en charge des défis liés à leur propre sécurité, en créant des relations de confiance au sein et entre les communautés et les institutions de sécurité par une approche holistique. De plus, il faut inscrire dans les actions la sensibilisation des populations, en particulier les jeunes sur les risques sécuritaires découlant de la présence et des activités de « Boko Haram » dans la région, l’appui aux initiatives favorisant la cohésion et le dialogue sociale et, partant une coexistence pacifique entre les communautés vivant le long des frontières avec le Nigéria et le Tchad.

# 5 Stratégie

Le projet garantira l’utilisation optimale des ressources financières et humaines par le biais d’une programmation axée sur les preuves et l’exploitation des synergies avec les activités de développement en cours conduites par le PNUD et d’autres acteurs humanitaires, tant au niveau national qu’à celui de la région de Diffa.

Il est urgent de mettre en œuvre les composantes de ce projet. Une escalade du niveau de tension inter et intra-communautaire est à prévoir si les besoins socioéconomiques d’une population grandissante demeurent insatisfaits. En outre, il existe un risque véritable de radicalisation religieuse ; en particulier parmi les nombreux jeunes sans emploi et inactifs qui pourraient constituer des recrues faciles pour « Boko Haram » et d’autres groupes illicites et violents. Dans ce contexte, il est urgent d’apporter un soutien aux initiatives de renforcement de la sécurité humaine, comprenant des activités socio-économiques de récupération des moyens de subsistance, et des actions de consolidation de la paix et de résilience ; afin de préserver un équilibre, et d’éviter une approche centrée sur la sécurité qui pourrait se révéler contreproductive.

Le projet s’appuiera sur les expériences passées et en cours, d’aides au développement, soutenues par le Japon et le PNUD, lesquelles sont axées sur la consolidation de la paix et de la gouvernance, la sécurité humaine, la cohésion sociale et la résilience, la gestion des frontières et des communautés transfrontalières.  ; et il fera bénéficier la région de Diffa des expériences acquises, des bonnes pratiques et des leçons tirées d’expériences dans les autres régions. La proposition de projet viendra renforcer et compléter l’Approche Régionale et Stratégique des Nations Unies et du PNUD pour le Sahel, également soutenue par le Japon, et en particulier le récent projet de **Gestion des Frontières et des Communautés Transfrontalières** le long du Lac Tchad.

Au cours de ces cinq dernières années, le PNUD a appuyé les programmes gouvernementaux de consolidation de la paix et de relèvement, essentiellement dans les régions Nord du Niger. Ces programmes mettaient l’accent sur la réinsertion socioéconomique des jeunes vulnérables, par la formation technique et professionnelle, les opportunités de création d’emplois et les activités génératrices de revenu; ainsi que sur la sécurité humaine, et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Les interventions de relèvement et de résilience incluaient la réhabilitation et la construction d’infrastructures socioéconomiques telles que des écoles, des centres de santé, des puits et des systèmes d’adduction d’eau gravitaires. Un soutien a été également apporté aux associations et aux coopératives de jeunes et de femmes, à travers des activités d’agriculture et d’élevage à petite échelle. Par ailleurs, le PNUD a établi des partenariats avec des institutions gouvernementales, à la fois nationales et décentralisées, pour s’assurer de la durabilité et de l’adéquation des interventions avec les priorités nationales.

Le Japon et le PNUD ont entretenu une collaboration fructueuse au Niger et au Sahel, à travers le soutien à la consolidation de la paix, à la gouvernance, à la sécurité humaine et à la résilience. Le Japon est un partenaire stratégique de longue date du Niger et il a contribué, avec l’appui du PNUD, à plusieurs projets de développement clefs. Ce partenariat a le potentiel d’être renforcé, par une coopération plus poussée dans les domaines de la consolidation de la paix et de la stabilité, et de l’amélioration des capacités de résilience des populations et l’amélioration des systèmes de production ; autant de conditions nécessaires pour l’atteinte des priorités de développement au Niger, au Sahel et en Afrique.

Les organisations humanitaires déjà engagées dans des activités de secours humanitaires sur le terrain rencontrent des difficultés pour faire face à l’afflux de populations réfugiées et retournées, et à la dégradation de la situation liée à l’intensification des attaques de « Boko Haram » depuis le début de l’année 2015. Le Gouvernement du Niger contribue à apporter une réponse, mais la survenance simultanée des différentes menaces et crises dans la région pousse le Gouvernement et ses partenaires à renforcer leurs capacités pour réagir de manière efficace. Ainsi se trouvent-ils dans la phase de réalignement et de mobilisation de ressources additionnelles pour répondre à ces nouveaux besoins.

# 6 Projet Proposé

Le projet contribuera à améliorer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région de Diffa. Il visera à renforcer les capacités de résilience des communautés, en particulier des groupes vulnérables tels que les jeunes et les femmes, et à réduire les motivations qui poussent les jeunes à se radicaliser. Pour cela, il s’attaquera à leurs sentiments d’abandon, de marginalisation et d’exclusion résultant du manque d’accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance. Le projet fera la promotion du dialogue et de la communication entre les acteurs clefs de la cohésion sociale et de la sécurité au sein des communautés ; en mettant un accent particulier sur l’inclusion des jeunes et des femmes. De plus, le projet contribuera à la consolidation de l’autorité, de l’efficacité et de l’efficience de l’Etat, en renforçant les capacités des structures locales et régionales pour relever les défis relatifs à la paix, à la sécurité et à la résilience. Ainsi, le projet renforcera les capacités de toutes les parties prenantes dans les domaines de la prévention des conflits, de la sécurité communautaire, de la gestion des crises et de la coordination des activités aux niveaux régional, municipal et communautaire.

# 7 Théorie du Changement

Travailler à solutionner les problèmes de paix, de stabilité, de résilience et de relèvement dans la Région de Diffa exigera une approche programmatique adaptable et interactive. Celle-ci s’appuiera sur un cadre de suivi et évaluation solide, basé sur une analyse contextuelle dynamique et en temps réel, ainsi que sur l’apprentissage et l’adaptation. Tout en se conformant aux résultats et produits attendus, la théorie du changement suivante sera appliquée et fera l’objet d’un suivi:

i. Si les jeunes et les communautés marginalisés des zones à risque de conflits et de tensions ont accès à des moyens d’existence alternatifs et à plus d’opportunités économiques pour améliorer leurs revenus ; alors ils seront plus résilients et moins incités à recourir à des activités illicites ou à rejoindre des groupes terroristes, et ils seront plus susceptibles de contribuer aux efforts de stabilisation et de relèvement.

ii. Si les populations affectées, aussi bien les déplacés internes, les réfugiés et les retournés que les communautés hôtes, ont accès à des services socioéconomiques abordables et de qualité tels que l’éducation, la santé, l’eau potable, les marchés et les réseaux de route de desserte, et qu’elles participent aux processus de gestion et de prise de décision ; alors elles seront moins vulnérables aux manipulations des groupes extrémistes et seront plus susceptibles de contribuer aux efforts de stabilisation et de relèvement.

iii. Si les jeunes et leurs organisations disposent de compétences pour participer de façon responsable et pacifique aux structures de prise de décision les affectant au niveau communautaire, local et national ; alors ils contrôleront pleinement leur destin et celui de leurs communautés, et ils contribueront positivement à la résolution des conflits sans avoir à recourir à la violence et, conséquemment, amélioreront la paix et la stabilité.

iv. Si les capacités des autorités locales et décentralisées, y compris les leaders traditionnels et religieux et les organisations de jeunes et de femmes, sont renforcées dans les domaines de la consolidation de la paix, de la sécurité communautaire, de la gestion de cycle de projet et de la coordination ; alors elles seront plus susceptibles de conduire efficacement les interventions de sécurité et de relèvement, de manière coordonnée, responsable et transparente. Leur autorité et leur légitimité seront renforcées et elles seront à même de jouer un rôle constructif dans la restauration de la confiance et la construction d’une société pacifique.

# 8 Effets et Produits Attendus du Projet

## 8.1 Effet 1 attendu

**Effet 1: La paix, la stabilité et la résilience des communautés vulnérables de la région de Diffa sont améliorées par l’apport d’une réponse et l’atténuation de l’impact négatif de l’instabilité causée par l’insurrection de Boko Haram.**

Cet effet sera atteint à travers deux produits. Etant donnés les liens étroits entre les produits en question et le renforcement mutuel qu’ils supposent, la mise en œuvre de ces deux produits sera simultanée.

***Produit 1: La capacité de résilience des communautés et des ménages - en particulier des jeunes et des ménages dirigés par une femme- aux chocs présents et futurs est soutenue par des moyens d’existence alternatifs, des travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, des créations d’emplois et des activités génératrices de revenu.***

Le produit 1 sera exécuté à travers les activités suivantes :

1. Conduire une évaluation participative des infrastructures socioéconomiques existantes, des initiatives de relèvement et de développement rural par l’intermédiaire de consultations des parties prenantes et d’une analyse des écarts avec les « Plans de Développement Communaux» (PDC - Plans de développement des municipalités). L’accent sera porté sur l’identification de moyens d’existence alternatifs dans toutes les municipalités, les travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, les formations professionnelles et en entreprenariat de courte durée, et les activités génératrices de revenus.

2. Établir des partenariats stratégiques avec les municipalités, les services techniques décentralisés, les organisations de jeunes et de femmes appropriés, pour la mise en œuvre d’activités génératrices de revenus et de création d’emplois, afin de promouvoir l’autonomisation des communautés et des jeunes.

3. Évaluer les capacités des partenaires de mise en œuvre sélectionnés et dispenser des formations spécifiques en gestion des finances et des achats, ainsi qu’en gestion de travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide ; des formations professionnelles et des formations en entreprenariat de courte durée ; et formation en gestion d’activités génératrices de revenus.

4. Par le biais de Mémorandum d’Accord et de Lettres d’Accord, soutenir la mise en œuvre de microprojets de travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, de formations professionnelles, de formation en entreprenariat de courte durée et de formation en gestion d’activités génératrices de revenus avec des partenaires d’implémentation sélectionnés.

***Produit 2 : L’accès des communautés vulnérables aux services socioéconomiques de base est amélioré grâce à la réhabilitation et/ou la construction d’infrastructures telles que des centres de santé, des écoles primaires, des routes de desserte et des espaces de marché communautaire.***

Le produit 2 sera exécuté à travers les activités suivantes:

1. Établir des partenariats stratégiques avec les municipalités, les services techniques décentralisés et /ou avec les ONG nationales pour la réhabilitation et/ou la construction d’infrastructures socioéconomiques ; sur la base des priorités identifiées par l’évaluation réalisée dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1.

2. Créer et rendre opérationnel des comités de gestion communautaires pour toutes les infrastructures qui seront construites et /ou réhabilitées.

## 8.2 Effet 2 attendu

**Effet 2 : Le fondement de l’autorité de l’État et les conditions pour des mécanismes inclusifs de paix, de sécurité, de cohésion sociale et des mécanismes de résolution durable des conflits sont renforcés à tous les niveaux.**

Cet effet sera atteint à travers deux produits:

**Produit 3: Les mécanismes régionaux et communautaires d’alerte précoce pour la paix et la sécurité visant à prévenir et à atténuer l’impact négatif de l’insécurité sont renforcés ; et le soutien au dialogue et à la cohésion sociale inter et intracommunautaire pour une coexistence pacifique, avec un accent particulier sur l’engagement des femmes et des jeunes, est consolidé.**

Le produit 3 sera exécuté à travers les activités suivantes:

1. Appuyer le Conseil Régional des Jeunes et une municipalité (à identifier) dans la mise en place d’un Centre Multifonctionnel pilote pour l’Autonomisation des Jeunes. Ce centre fournira des services de conseils et de développement des aptitudes pour l’entreprenariat et l’emploi ; l’éducation au leadership et au civisme ; des formations professionnelles de courte durée ; et des activités récréatives et culturelles.

2. Appuyer le Réseau Ouest-Africain pour l’Edification de la Paix (WANEP) et la CEDEAO/Commission pour la Paix et la Sécurité dans la mise en œuvre d’un système d’alerte précoce à travers des missions de formation et de suivi.

3. Établir et /ou consolider des comités communautaires de paix et de sécurité à travers des formations et des outils.

4. Au niveau communautaire, soutenir les initiatives pour la paix et la sécurité, y compris les initiatives de renforcement de la confiance entre les institutions de sécurité et les communautés, en partenariat avec le Ministère de l’Intérieur et /ou une institution gouvernementale déléguée.

***Produit 4: Les capacités des autorités locales et décentralisées, y compris les leaders traditionnels et religieux et les organisations des jeunes et des femmes, sont renforcées dans les domaines de la consolidation de la paix, de la sécurité communautaire, de la gestion de cycle de projet et de la coordination.***

Le produit 4 sera exécuté à travers les activités suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles de toutes les municipalités de la Région de Diffa (sur la base de l’évaluation menée dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1).

2. Dispenser une formation à tous les Conseils Municipaux, à tous les services techniques décentralisés et aux leaders traditionnels / religieux dans les domaines de la gouvernance inclusive, du genre, de la sécurité humaine et de la planification et coordination stratégiques pour les actions humanitaires et le relèvement.

3. Soutenir les initiatives pour la paix et la sécurité transfrontalières planifiées par les municipalités transfrontalières, y compris les fora sur la paix et la sécurité des communautés transfrontalières (en synergie avec le projet régional du PNUD sur la gestion des frontières et les communautés transfrontalières, projet financé par le Japon).

# Modalité de Mise en Œuvre et Partenariats

L’exécution directe par le PNUD sera la principale modalité de mise en œuvre de ce projet. Toutefois, certains produits et activités seront mis en œuvre en partenariat avec les municipalités et des ONGs nationales/internationales. Le personnel du PNUD et/ou des entrepreneurs individuels, selon le cas approprié, conduiront les activités d’évaluation et de renforcement des capacités. La sélection des ONGs et la signature de contrats avec les ONGs en tant que parties responsables seront formalisés par un «Accord de Partenariat», conformément aux procédures de gestion de programme et d’achat du PNUD. Les activités, étape par étape, consisteront notamment à:

* La sélection des parties responsables: Au cours de la mise en œuvre, le PNUD établira des partenariats stratégiques avec les municipalités, les services techniques décentralisés et les organisations des jeunes et des femmes, selon la pertinence, afin de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et de création d’emplois qui favorisent l’autonomisation des communautés et des jeunes, ainsi que pour la réhabilitation et/ou la construction d’infrastructures socioéconomiques. La sélection et la contractualisation avec les parties responsables relevant d’institutions étatiques qualifiées et / ou d’ONGs nationales /internationales se feront principalement sur la base de leurs capacités institutionnelles, techniques, financières et managériales. Un Mémorandum d’Accord (MoU) ou une Lettre d’Accord (LoA) sera signé avec les entités sélectionnées pour la mise en œuvre des activités convenues.
* Le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles des municipalités sera exécuté directement par le PNUD, soit par des procédures de recrutement compétitives ou par le personnel du PNUD, en fonction du type d’expertise à améliorer. Les formations bénéficieront aux Conseils Municipaux, aux services techniques décentralisés et aux leaders traditionnels / religieux. Elles seront facilitées par un partenariat avec l’Ecole Nationale d’Administration et de Magistrature (ENAM) et son Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) qui a été conçu pour répondre aux besoins en renforcement de capacités des cadres et agents des services de l’Etat, ainsi que des conseils locaux et des municipalités. En tant que partie à ce projet, il sera passé un contrat avec le CFGCT, afin qu’il dispense des formations en gouvernance inclusive, en genre, en sécurité humaine, en planification et coordination stratégiques de l’humanitaire et du relèvement. Le PNUD a établi des partenariats avec cette institution par le passé et du matériel et des modules de formation ont déjà été élaborés dans ce cadre.

* Le suivi et évaluation de l’efficacité des stratégies: Un Volontaire des Nations Unies international sera recruté en tant que Responsable du Projet. Il sera basé dans la région de Diffa, de façon à assurer en temps réel le suivi et la supervision de la mise en œuvre du projet. Le Spécialiste en Prévention des Crises et Relèvement du PNUD, basé à Niamey, consacrera 40% de son temps au projet pour lui apporter une assistance technique et s’assurer de la qualité.

#  Démarche Générale de Mise en Œuvre du Projet et Engagements des Parties Prenantes

Le projet vise à apporter un appui au Gouvernement du Niger pour améliorer la résilience et le relèvement des populations de Diffa, ainsi que la stabilité et l’autorité de l’Etat dans la région. Les municipalités, les organisations de jeunes et de femmes et les ONGs nationales feront l’objet d’une grande considération en tant que parties responsables et partenaires d’implémentation. L’identification et la sélection des moyens de subsistances et des infrastructures se feront sur la base d’une évaluation participative des infrastructures socioéconomiques et des initiatives de relèvement et de développement rural existantes, par l’intermédiaire de consultations avec les parties prenantes et d’une analyse des écarts avec les « Plans de Développement Communaux» (PDC — plans de développement des municipalités). Un atelier de planification stratégique sera organisé avec l’ensemble des autorités régionales et municipales, les organisations de la société civiles, les agences des Nations Unies et les ONGs nationales et internationales intervenant dans la région afin de prioriser les projets qui seront mis en œuvre. Le projet visera à créer des synergies avec les interventions en cours menées par le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux au Niger. Le PNUD mettra à profit l’expérience et les capacités acquises durant les années passées, de la collaboration avec les institutions nationales, les autorités locales et communautaires et les ONGs. Notamment dans lecadre de la mise en œuvre du projet de consolidation de la paix financé par l’Union Européenne, ainsi que ceux renforcement la paix, la gouvernance, la sécurité humaine, la résilience, la gestion des frontières, et les communautés transfrontalières dans le Sahel (Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l’Afrique-TICAD), financés par le Japon.

Au niveau régional, un comité technique composé du PNUD, des services techniques régionaux, du Conseil Régional, de l’ensemble des Maires et des Agences de terrain des Nations Unies sera mis en place pour assurer le contrôle de la qualité des services assurés par les partenaires de mise en œuvre. Au niveau du projet/de la municipalité, des comités communautaires consultatifs, inclusifs de gestion de tous les microprojets et des infrastructures à réhabiliter et/ou à construire seront mis en place et soutenus.

Le renforcement des capacités des autorités locales et décentralisées, y compris des leaders traditionnels et religieux et des organisations de jeunes et de femmes, mentionnées dans le produit 4, sera exécuté par les experts du PNUD et le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) dans les domaines dans lesquels il a déjà prouvé son efficacité, tels que la décentralisation locale, la gestion et coordination de cycle de projet, la redevabilité, les droits de l’homme… etc. Un « Accord de Partenariat » sera signé avec l’ENAM/CFGCT afin de dispenser les formations et de s’assurer des suivis ultérieurs.

Le Spécialiste en Prévention des Crises et Relèvement (PCR) du PNUD (P4 international) sera chargé de la gestion générale de tous les aspects du projet. Le Spécialiste en PCR sera chargé du rapport sur tous les aspects du projet, directement auprès du Représentant Résident Adjoint et Directeur de Programme. Afin de garantir la bonne exécution des activités du projet, un Volontaire des Nations Unies international sera recruté pour toute la durée du projet. Basé(e) sur la zone du projet, il/elle appuiera le Spécialiste PCR dans la gestion quotidienne du projet. Des plans de travail trimestriels et des activités détaillées du projet seront élaborés et mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités régionales, les Agences des Nations Unies, les organisations de la société civile et les institutions locales de Diffa.

# Cadre des Résultats et des Ressources

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **PRODUITS ATTENDUS (CIBLES, INDICATEURS)** | **ACTIVITÉS INDICATIVES PLANIFIÉES** | **DESCRIPTION DE L’ACTIVITÉ** | **CHRONOGRAMME** | **BUDGET PRÉVU** | **PARTIES RESPONSABLES** |
| **Effet 1 :** La paix, la stabilité et la résilience des communautés vulnérables de la région de Diffa sont améliorées par l’apport d’une réponse et l’atténuation de l’impact négatif de l’instabilité causée par l’insurrection de Boko Haram. |
| **Produit 1:** La capacité de résilience des communautés et des ménages, particulièrement les ménages dirigés par des femmes, les jeunes, relativement à des chocs présents et futurs est soutenu au moyen des moyens d’existence alternatifs, des travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, de création d’emplois et des activités génératrices de revenus**Cible:****I.** Un atelier de planification stratégique est organisé dans la région de Diffa**II.** Un plan de travail complet, détaillant les activités et les microprojets qui seront soutenus par ce projet est élaboré**III.** Des Mémorandum d’Accord et Lettres d’Accord signés par le PNUD et les partenaires de mise en œuvre sélectionnés**IV.** 1200 opportunités d’emploi créées (100 emplois par municipalités) ;**V.** 300 jeunes formés (formation technique et professionnelle ; 25 jeunes par municipalité) ;**VI.** 600 personnes soutenues à travers 60 associations villageoises avec des activités génératrices de revenu soutenues (5 associations villageoises par municipalité).**Indicateurs:**🗸L’atelier de planification organisé et ses conclusions publiées et disséminées🗸Qualité du Plan de Travail Annuel (PTA)🗸Signature à temps des MoU/LoA;🗸Nombre d’emplois créés🗸Nombre de jeunes diplômés du Centre de Formation Professionnelle /d’Apprentissage🗸Nombre d’associations villageoises soutenues 🗸Nombre de femmes et de jeunes filles et garçons concernés par les initiatives relatives aux moyens d’existence | **Activité N°1:** Conduire une évaluation participative des infrastructures socioéconomiques et des initiatives de relèvement et de développement rural existantes par l’intermédiaire de consultations des parties prenantes et d’une analyse des écarts avec les « Plans de Développement Communaux» (PDC - plans de développement des municipalités). L’accent sera porté sur l’identification de moyens d’existence alternatifs dans toutes les municipalités, les travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, les formations professionnelles et en entreprenariat de courte durée et les activités génératrices de revenus. | Organiser un atelier de 4 jours sur l’évaluation des besoins régionaux pour au moins 40 participants (3x8 représentants de 8 municipalités, 4 représentants du bureau du Gouverneur ; 5 représentants des services techniques décentralisés ; 5 représentants des ONGs et des agences des Nations Unies ; 2 représentants des institutions nationales). 1 consultant recruté comme co-facilitateur pour 7 jours ; coûts transport, indemnités de subsistance journalière (DSA) des participants ; logistique de l’atelier. | x |  |  |  | 50 000 | PNUD |
| **Activité N°2:** Établir des partenariats stratégiques avec les municipalités, les services techniques décentralisés, les organisations de jeunes et de femmes appropriés, pour la mise en œuvre d’activités de génération de revenus et de création d’emplois, afin de promouvoir l’autonomisation des communautés et des jeunes. | Sur la base des microprojets sélectionnés, élaborer le Maping et la sélection rapide de Partenaires d’Implémentation (PI) potentiels. La priorité sera donnée aux municipalités et aux ONGs avec lesquelles le PNUD ou d’autres agences des Nations Unies ont établi des partenariats par le passé et qui ont passés avec succès une évaluation de capacités (selon la HACT)Le PNUD conduira l’exercice de cartographie et rédigera des MoU et LoA avec les PI sélectionnés. | x |  |  |  | 0 | PNUD, Conseil Régional et conseils Municipaux  |
|  |  |  |  |  |
| **Activité N°3:** Évaluer les capacités des partenaires de mise en œuvre sélectionnés et dispenser des formations spécifiques en gestion des finances et des achats, ainsi qu’en gestion de travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide ; des formations professionnelles et en entreprenariat de courte durée ; et des activités génératrices de revenus. | Procéder à des micro-évaluations des capacités des PI et, sur cette base, élaborer et mettre en œuvre des plans et formations en renforcement de capacités sur les procédures financières et d’achat du PNUD (selon la HACT)Contrat avec un cabinet d’audit pour conduire les micro-évaluations (30 jours). Coûts de transport et indemnités de subsistance journalière du personnel du PNUD conduisant des contrôles ponctuels et des activités et formations en renforcement de capacités. | x |  |  |  | 30 000 |
| **Activité N°4 :** Par le biais de Mémorandum d’Accord et de Lettres d’Accord, soutenir la mise en œuvre de microprojets de travaux publics à haute intensité de main d’œuvre à impact rapide, de formations professionnelles et des formations en entreprenariat de courte durée et des formations en gestion d’activités génératrices de revenus avec les partenaires d’implémentations sélectionnés. | Sur la base du plan de décaissement des subventions au profit des PI, les PI sélectionnés mettront en œuvre les projets relatifs aux moyens d’existence comprenant :* Des projets de travaux publics à haute intensité de main d’œuvre touchent 1200 personnes (100x12) dans toutes les 12 municipalités ;
* 300 jeunes entreprennent une formation professionnelle (25x12) dans toutes les municipalités ;
* 600 personnes seront organisées en 60 associations villageoises génératrices de revenus (10x15x12) dans toutes les municipalités
 |  | x | x | x | 600 000 |  |
|  **Sous-Total Produit 1 680 000** |
| **Produit 2:** L’accès des communautés vulnérables aux services socioéconomiques de base est amélioré grâce à la réhabilitation et/ou à la construction d’infrastructures telles que des centres de santé, des écoles primaires, des routes de desserte et des espaces de marché communautaire.**Cibles:**A déterminer (la priorisation des besoins et l’évaluation conduites dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1 détermineront le type et le nombre d’infrastructures socioéconomiques à réhabiliter et/ou construire, dans la limite des moyens financiers disponibles)**Indicateur:**🗸 Nombre d’infrastructures réhabilitées et/ou construites et opérationnelles🗸Nombre de comités de gestion fonctionnels mis en place🗸Nombre de réunions tenues par les comités de gestion | **Activité N°1** : Établir des partenariats stratégiques avec les municipalités, les services techniques décentralisés et /ou avec les ONG nationales pour la réhabilitation et/ou la construction d’infrastructures socioéconomiques ; sur la base des priorités identifiées par l’évaluation réalisée dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1. | Sur la base des priorités identifiées au cours de l’évaluation conduite dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1, des Mémorandum d’Accord (MoU) seront signés avec des partenaires locaux dont il sera attendu qu’ils appliquent les procédures d’achat/d’approvisionnement du PNUD pour les projets de réhabilitation/construction. L’enveloppe financière de chaque partenaire sera déterminée sur la base du coût des projets retenus, en tenant compte du montant global affecté à cette activité.La mise en œuvre se fera sous la supervision directe du VNU Chef de Projet basé sur le terrain. | x | x | x | x | 350 067 | PNUD, Conseil Régional et Conseils Municipaux et ONGs |
| **Activité N°2**: Créer et rendre opérationnels des comités de gestion communautaires pour toutes les infrastructures qui seront construites et /ou réhabilitées. | Pour chaque infrastructure, un comité de gestion d’au moins 10 membres sera créé et composé d’autorités locales et de représentants des femmes, des jeunes, et des leaders traditionnels et religieux, lorsque nécessaire. Ceci sera facilité par le VNU Responsable de Projet basé sur le terrain. |  | x | x | x | 0 |  |
|  **Sous-Total Produit 2 350 067** |

|  |
| --- |
| **Résultat N°2:** Le fondement de l’autorité de l’État et les conditions pour des mécanismes inclusifs de paix, sécurité, cohésion sociale et résolution durable des conflits sont renforcés à tous les niveaux. |
| **Produit 3:** Les mécanismes régionaux et communautaires d’alerte précoce pour la paix et la sécurité visant à prévenir et atténuer l’impact négatif de l’insécurité sont renforcés ; et le soutien au dialogue et à la cohésion sociale inter et intracommunautaire pour une coexistence pacifique, avec un accent particulier sur l’engagement des femmes et des jeunes, est consolidé.**Cibles:****I.** Un Centre Multifonctionnel pilote pour l’Autonomisation des jeunes est construit et opérationnalisé ;**II.** Un Mémorandum d’Accord (MoU) formel est signé entre le WANEP et le PNUD pour la tenue d’une formation en consolidation de la paix et alerte et réponse précoces.**III.** 220 membres de comité de la paix sont formés en consolidation de la paix et au système d’Alerte et de Réponse Précoces, ceci incluant 12 comités de la paix et des jeunes volontaires en Alerte et Réponse Précoces mis en place par la HACP et le PNUD. **IV.** Au moins 4 initiatives de renforcement de la confiance entre institutions de sécurité et communautés sont soutenues.**Indicateurs:**🗸 Nombre de jeunes utilisant le centre des jeunes pour leur carrière et/ou les « life skills »🗸 Nombre de comités /membres de paix formés 🗸 Nombre d’initiatives de renforcement de la confiance qui ont été soutenues  | **Activité N°1:** Appuyer le Conseil Régional des Jeunes et une municipalité (à identifier) dans la mise en place d’un Centre pilote Multifonctionnel pour l’Autonomisation des Jeunes. Ce centre fournira des services de conseils et de développement des aptitudes pour l’entreprenariat et l’emploi ; l’éducation au leadership et au civisme ; les formations professionnelles de courte durée ; et des activités récréatives et culturelles.  | Sélectionner la municipalité dans laquelle sera construit le Centre pilote pour l’Autonomisation des Jeunes. La sélection sera faite sur la base d’un processus participatif inclusif intégrant le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Conseil National des Jeunes, le Conseil Régional et les représentants venant des 12 municipalités.Soutenir la municipalité sélectionnée dans la construction et l’équipement du centre en équipements de technologie de l’information, en mobilier et en fournitures.Soutenir le Conseil Régional des Jeunes dans la mise en place d’une structure de gestion du centre  | x | x | x | x | 60 000 | PNUD, Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Conseil Régional, Conseil National et Régional des Jeunes, OSC/ONG |
| **Activité N°2 :** Appuyer le Réseau Ouest-Africain pour l’Edification de la Paix (WANEP) et la CEDEAO/Commission pour la Paix et la Sécurité dans la mise en œuvre d’un système d’alerte précoce à travers des missions de formation et de suivi. | Signer un MoU avec le WANEP pour la tenue de 3 séries de formation étendues sur 28 jours, et touchants à des thématiques liés à la paix et au système d’alerte précoce et de réponse précoce pour 120 membres des comités de la paix ; et organiser ultérieurement un suivi de supervision sur les 3 mois suivants la formation.Le contrat inclura l’élaboration d’un manuel de formation qui sera distribué aux participants après la formation. | x | x | x |  | 25 000 | PNUD, Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Conseil Régional, Conseil National et Régional des Jeunes, OSC/ONG |
| **Activité N°3 :** Établir et /ou consolider des comités communautaires de paix et de sécurité à travers des formations et des outils. | x | x | x | x | 30 000 | PNUD, Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Conseil Régional, Conseil National et Régional des Jeunes, OSC/ONG  |
| **Activité N°4 :** Au niveau communautaire, soutenir les initiatives pour la paix et la sécurité, y compris les initiatives de renforcement de la confiance entre institutions de sécurité et communautés, en partenariat avec le Ministère de l’Intérieur et /ou une institution gouvernementale déléguée. | Etablir des synergies avec les activités en cours de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP), menées dans le cadre du « Plan Prioritaire » financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. Le projet fournira des outils et du matériel pour un soutien aux initiatives de travaux publics, ainsi que du matériel de sensibilisation et de visibilité. |  | x | x |  | 15 000 | PNUD, HACP, Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Conseil Régional, Conseil National et Régional des Jeunes, OSC/ONG |
|  **Sous-total Produit 3 130 000** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Produit 4:** Les capacités des autorités locales et des structures décentralisées/déconcentrées, y compris les leaders traditionnels et religieux et les organisations des jeunes et des femmes, sont renforcées dans les domaines de la consolidation de la paix, de la sécurité communautaire, de la gestion de cycle de projet et de la coordination.**Cibles:****I.** Le plan de renforcement de capacités de 12 Municipalités est exécuté**II.** Au moins 120 parties prenantes municipales sont formées dans divers aspects de la gouvernance locale et dans la gestion de cycle de projet**III.** Au moins un forum sur la paix et la sécurité des communautés transfrontalières est organisé dans la Région de Diffa **Indicateurs:**🗸 Nombre de municipalités soutenues dans l’acquisition de biens et de services🗸 Nombre de parties prenantes locales formées dans divers aspects de la gouvernance locale et dans la gestion de cycle de projet🗸Niveau de participation des membres des communautés transfrontalières dans les fora sur la paix et la sécurité  | **Activité N°1** : Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles de toutes les municipalités de la Région de Diffa (sur la base de l’évaluation menée dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1). | Sur la base de l’évaluation conduite pour dans le cadre de l’Activité 1 du Produit 1, et en conformité avec les procédures d’approvisionnement du PNUD, s’octroyer des biens et services requis pour renforcer les capacités des municipalités. |  | x | x |  | 100 000 | PNUD, Ministère de l’Intérieur, Conseil Régional, Conseil National et Régional des Jeunes, OSC/ONG |
| **Activité N°2** : Dispenser une formation à tous les Conseils Municipaux, à tous les services techniques décentralisés et aux leaders traditionnels / religieux dans les domaines de la gouvernance inclusive, du genre, de la sécurité humaine et de la planification et coordination stratégiques pour les actions humanitaires et le relèvement..  | Le personnel du PNUD ayant l’expertise requise conduira les formations en partenariat avec l’Ecole Nationale d’Administration et de la Magistrature (ENAM) et/ou la Commission Economique pour l’Afrique (CEA) selon la nécessité ; Les formations porteront sur la gouvernance inclusive, le genre, la sécurité humaine, la planification et la coordination stratégiques pour les actions humanitaires et le relèvement. |  | x | x |  | 25 000 | PNUD, Ministère de l’Intérieur; Conseil Régional et Conseils Municipaux  |
| **Activité N°3**: Soutenir les initiatives pour la paix et la sécurité transfrontalières planifiées par les municipalités transfrontalières, y compris les fora sur la paix et la sécurité des communautés transfrontalières (en synergie avec le projet régional du PNUD sur la gestion des frontières et les communautés transfrontalières, projet financé par le Japon). | Des synergies seront établies avec le projet en cours sur la gestion des frontières et les communautés transfrontalières ; projet financé par le Japon et mis en œuvre par le PNUD dans les régions de Diffa et Tillabéry. Ce projet couvrira les indemnités de subsistances journalières (DSA) et les frais de transport des participants, des personnes ressource et des facilitateurs  |  | x | x | x | 24 100 |  |
|  **Sous-total Produit 4 149 100**  |
| Gestion du Projet | **Personnel**i. Gestionnaire du Projet (40% du Niveau P4) |  | x | x | x | x | 43 500 | **PNUD** |
| ii. Chef d’Antenne du Projet (VNU International) |  |  |  |  |  | 68 500 |  |
| iii. Adjoint Administratif et Financier |  |  |  |  |  | 22 500 |  |
| **Suivi et Evaluation**i. DSA pour mission de terrain, Billets d’avion, carburant, escorte |  | x | x | x | x | 35 000 |  |
| ii. Evaluation finale externe du projet  |  |  |  |  |  | 20 000 |  |
| iii. Audit |  |  |  |  |  | 11 00 |  |
| **Fournitures du bureau sur terrain du projet**i. Partage des coûts de Fonctionnement des services |  | x | x | x | x | 22 000 |  |
| ii. Conformité aux normes sécuritaires (MOSS |  |  |  |  |  | 75 000 |  |
| iii. Fournitures de bureau, approvisionnement, équipement et internet ; |  |  |  |  |  | 30 000 |  |
| iv. Véhicule (4x4), carburant et maintenance |  |  |  |  |  | 30 000 |  |
| **Sous-total - Gestion du Projet** | **357 500** |  |
| **Sous-total Investissement + Gestion du Projet** | **1 666 667** |  |
| **GMS @ 8%** | **133 133** |  |
| **TOTAL** | **1 800 000** |  |

# Suivi, Evaluation, Rédaction de Rapports, Connaissances et Visibilité

Le suivi et évaluation du projet sera assuré par le PNUD, en tant que principal bénéficiaire des fonds alloués à ce projet. Toutefois, d’autres parties prenantes seront associées à la supervision et au suivi de la mise en œuvre du projet, y compris la JICA Niger et des autorités nationales et régionales telles que le Cabinet du Premier Ministre, le Ministère des Finances et de l’Economie, le Ministère de l’Intérieur, le SE-SDS et la HACP.

Le suivi et évaluation sera guidé par un plan de travail préalablement discuté et approuvé par le Comité d’Administration du Projet. Etant donné le contexte sécuritaire de la région de Diffa, il est essentiel de réaliser un suivi rigoureux et régulier des performances du projet en vue d’évaluer l’efficience et l’efficacité des activités et de l’utilisation des ressources. Le suivi et évaluation servira également à déterminer si les divers aspects du projet conservent leur pertinence, à évaluer la cohérence programmatique et à juger de la performance globale par rapport aux cibles définies et du niveau de contribution aux produits de l’UNDAF, conformément aux cibles et priorités nationales. Un examen participatif du projet sera mené à mi-parcours. Il sera présenté au Comité d’Administration du Projet pour validation et définition de nouvelles orientations stratégiques. Une évaluation complète sera menée à la fin du projet, conformément aux procédures de suivi et évaluation et aux politiques du PNUD.

Le suivi et évaluation utilisera des d’indicateurs de performance, à la fois quantitatifs et qualitatifs, appropriés aux produits. Les progrès réalisés pour chacun des produits seront enregistrés de façon à s’assurer que chaque produit demeure pertinent vis-à-vis du résultat associé. Des démarches d’évaluation participative seront intégrées et les autorités régionales et municipales et membres des communautés, respectivement en tant que prestataires et bénéficiaires, joueront un rôle central. Le projet sera chargé d’élaborer un calendrier de suivi et d’évaluation en lien avec le cycle du projet afin de s’assurer que les écarts avec la planification soient décelés à temps et qu’une ou plusieurs mesures correctives soient prises. La collecte de données de qualité sera un principe essentiel des activités de suivi et d’évaluation.

**Rapportage:** Le Chef de Projet rédigera des rapports mensuels mettant en exergue les progrès réalisés relativement aux activés planifiées. Le rapport inclura l’analyse du contexte socioéconomique et sécuritaire et de ses impacts sur la mise en œuvre du projet. Le registre des risques sera mis à jour en conséquence et communiqué à l’encadrement pour décider des actions à prendre. Sur la base des rapports mensuels de terrain, le Spécialisation en Prévention des Crises et Relèvement élaborera un rapport à mi-parcours consolidé pour les donateurs. De plus, un rapport final sera préparé et soumis au Gouvernement du Japon au cours du premier trimestre suivant la fin du projet, et avant l’évaluation finale du projet.

**Connaissances et Visibilité:** Afin de garantir la visibilité du projet et du soutien du Gouvernement du Japon au Gouvernement du Niger pour l’amélioration de la sécurité et de la résilience des populations de Diffa, tous les grands évènements organisés par le projet tels que la signature officielle du document du projet entre le PNUD et le Gouvernement, les réunions du Comité d’Administration du Projet et la remise d’infrastructures et de biens financés par le projet seront couverts par la presse nationale. Par ailleurs, les publications, les bannières et les posters qui seront exposés durant les activités du projet ou sur les sites du projet arboreront le logotype du Japon. Lorsque le projet sera en phase d’achèvement, un court documentaire professionnel du projet sera réalisé et diffusé par la télévision nationale du Niger. Le représentant du Gouvernement du Japon dans la région et la JICA seront encouragés à visiter les sites du projet, si la situation sécuritaire le permet. Si possible, un partenariat avec des ONGs japonaises et le secteur privé japonais sera aussi exploré.

# 13. Facteurs de Réussite, Hypothèses et Risques

## Facteurs de Réussite et Hypothèses

La bonne exécution des produits dépend des éléments suivants:

* La stabilité de la paix et de la sécurité au Niger et dans la région de Diffa en particulier;
* L’appropriation et l’engagement aux niveaux national et régional pour la résilience, le relèvement et la sécurité communautaires;
* Une approche participative à la formulation du projet et la participation active de toutes les parties prenantes dans sa mise en œuvre;
* L’alignement sur les politiques et cadres stratégiques nationaux, en particulier sur la politique qui succédera au Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015), ainsi que sur les plans de développement aux niveaux régional et municipal;
* Les synergies et complémentarités avec les actions en cours dans les domaines de l’humanitaire, du relèvement et du développement soutenues par la communauté internationale, le PNUD et autres partenaires;
* La disponibilité de ressources suffisantes pour appuyer la viabilité des résultats au-delà de la durée du projet;
* Une attention continue du Gouvernement pour s’attaquer aux causes profondes de l’insécurité, de la pauvreté, de la radicalisation de la jeunesse, du chômage et de l’inégalité des revenus.

## Les Risques

Plusieurs scénarii pourraient avoir des incidences négatives sur la fourniture continue de services telle que prévue dans ce projet. Ils sont d’ordre sécuritaire, politique, social et opérationnel. Ils concernent, notamment, mais pas uniquement, les éléments suivants:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature du Risque** | **Probabilité** | **Stratégie d’atténuation** |
| **Situation sécuritaire**La détérioration de la situation sécuritaire liée à l’adhésion de certaines populations à des discours radicaux ainsi que l’instabilité accrue dans certaines régions du Nord du Nigéria pourraient compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des déplacements du personnel sur les zones du projet)  | Élevée | L’utilisation de partenariats d’implémentation dans des municipalités et/ou des ONGs dont les mouvements dans les zones affectées sont moins restreints et qui sont moins affectées par les mesures de sécurité restrictives du système des Nations Unies sera développée.Un suivi systématique de la dynamique politique et sécuritaire, y compris des violences communautaires potentielles, aux niveaux national et local et de leur impact potentiel sur le projet, afin de s’assurer que des mesures d’atténuation soient prises à temps.Les leaders communautaires et les OSC seront invités par le Comité Local d’Administration du Projet à analyser les risques lorsque des signes de troubles feront surface et des actions seront prises en conséquence. |
| **Situation Politique**La détérioration de la situation sécuritaire due aux tensions politique liées à l’approche des élections / ou à la période postélectorale…etc. pourraient limiter le mouvement du personnel dans les zones d’intervention  | Moyenne | L’utilisation de partenariats d’implémentation avec des municipalités et / ou des ONGs dont les mouvements dans les zones affectées sont moins restreints et qui sont moins affectées par les mesures de sécurité restrictives du système des Nations Unies sera développée.Dans la région de Diffa, il sera mise en œuvre de campagnes de sensibilisation en période pré-électorale, avec un accent mis sur la prévention et l’atténuation du conflit électoral. |
| **Opérationnel** |
| Manque de partenaires d’implémentation au niveau régional et municipal et/ou faibles capacités techniques, institutionnelles et de gestion financière qui pourraient retarder la mise en œuvre. | Moyen | Un effort sera fait pour sélectionner des partenaires d’implémentation qui disposent de capacités opérationnelles et institutionnelles solides. Une formation en procédures financières et achat sera dispensée pour renforcer les capacités des partenaires d’implémentation.Le projet améliorera aussi les capacités des autorités locales, notamment pour garantir une mise en œuvre et un suivi opportun du projet. |
| **Disponibilité de financement**La mise en œuvre complète des composantes du projet dépendra de la disponibilité des ressources à temps. En plus des ressources allouées par le Gouvernement du Japon, les contributions pour la paix et la sécurité des autres partenaires, ainsi que les contributions du Gouvernement devront rester disponibles. | Faible | Le PNUD transmettra des rapports actualisés au Japon et aux autres donateurs avec lesquels il collabore dans les secteurs de la paix, de la sécurité, de la résilience et du relèvement, en particulier dans la région de Diffa. Par ailleurs, ils seront associés aux évènements clés de la mise en œuvre du projet.Le PNUD assurera la visibilité du Japon et des autres donateurs dans toutes les activités financées par leurs contributions.Le PNUD continuera à soutenir les homologues nationaux, particulièrement le Cabinet du Premier Ministre, la HACP et le Secrétariat de la SDS pour continuer à mobiliser des ressources à investir dans la sécurité et le développement.  |

# Modalité de Gestion

Afin d’assurer l’appropriation, la viabilité, la pertinence et le suivi continue des activités du projet par le Gouvernement du Niger, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec le Cabinet du Premier Ministre, le Ministère de l’intérieur, la HACP, le SE-SDS, le Gouvernorat de Diffa, et les organisations humanitaires telles que OCHA et le HCR. Le PNUD sera chargé de transmettre des bilans certifiés conforme au Gouvernement du Japon, dans lesquels seront précisés toutes les dépenses effectuées au titre du projet, ainsi que des rapports réguliers sur l’état d’avancement du projet.

L’achat des marchandises, la sélection des partenaires d’implémentation et celle des activités se feront par l’intermédiaire des Divisions Programmes et Opérations du PNUD, conformément aux Procédures et aux règles de l’organisation. La gestion des fonds du projet sera menée conformément aux règles et régulations de gestion financières du PNUD, et selon le budget présenté dans ce projet.

L’utilisation d’intérêts et de bilan du projet devra avoir été discuté et décidé en accord avec le donateur, conformément aux directives financières relevant du partenariat Japon / PNUD. Une révision importante du projet (par exemple, extension du projet, ou réaffectation du budget) ne devra être entreprise qu’après consultation et accord du donateur.

Afin d’assurer la supervision du projet, le PNUD mettra en place des commissions de politiques et techniques, y compris un Comité d’Administration du Projet (CAP) présidé par le Représentant-Résident, et appuyé par un comité technique et l’équipe de mise en œuvre du projet:

i. Un Comité d’Administration du Projet (CAP) sera mis en place pour assurer une supervision générale du projet et veiller à l’atteinte des objectifs énoncés dans le descriptif du projet. Le Comité d’Administration du Projet veillera à un bon rapport coût/efficacité du projet. En outre, le CAP est responsable de toutes les décisions stratégiques de politiques et de gestion à tout moment où une assistance est nécessaire, notamment pour l’approbation du plan de travail annuel (PTA) et des plans trimestriels. Il autorise des déviations par rapport aux plans trimestriels convenus. Il constitue l’autorité qui approuve l’achèvement de chaque plan trimestriel et qui autorise le lancement du plan trimestriel suivant. Il fait en sorte que les ressources nécessaires soient engagées et est en charge de l’arbitrage de tout conflit interne au projet ; ou négocie une solution à tout problème qui pourrait subvenir entre le projet et des organes externes. Le CAP sera chargé du contrôle de la qualité de l’examen à mi-parcours., en apportant une expertise pour l’amélioration des performances. De plus, il jouera un rôle essentiel dans l’évaluation finale commanditée par le PNUD, en assurant la qualité du processus d’évaluation et du rapportage. Le CAP se réunira au début du projet, puis tous les trois mois afin d’examiner les progrès rapportés. Des réunions supplémentaires pourront être organisées si de besoin.

ii. Le PNUD est, de fait, «**Fournisseur** **Principal**» du projet. Il apporte un savoir-faire technique au projet ; notamment en ce qui concerne la conception, l’élaboration, la facilitation, la fourniture et la mise en œuvre du projet. Le Représentant-Résidant, qui co-présidera le CAP, pourrait désigner le Représentant-Résidant Adjoint/Directeur du Programme pour représenter le PNUD au CAP. La principale fonction du Fournisseur principal au sein du CAP est d’apporter une assistance en ce qui concerne la faisabilité technique des activités du projet. Le fournisseur principal doit être autorisé à engager ou acquérir les ressources nécessaires.

iii. Les 12 municipalités de la Région de Diffa sont les «**Principaux Bénéficiaires**» du projet. Le rôle des principaux bénéficiaires est d’assurer la réalisation des résultats du projet, dans la perspective des bénéficiaires du projet. Les Principaux bénéficiaire sont chargés de valider les besoins et d’assurer le suivi des objectifs du projet. En l’espèce, le Conseil Régional et les 12 Maires constituent les «Principaux Bénéficiaires».

iv. **L’Équipe Technique du Projet (Assurance qualité):** une équipe technique composée de personnel des Services Techniques Régionaux et de l’équipe projet du PNUD (Divisions Programmes et Opérations, y compris la/le Spécialiste Genre et la/le Spécialiste Suivi-Evaluation) fourniront un appui et des orientations pour assurer l’efficacité et la qualité de la mise en œuvre du projet. L’Équipe Technique se réunira mensuellement et autant de fois que l’équipe du PNUD en charge du projet le jugera nécessaire.

# Cadre Juridique

Ce document, ainsi que les Plan-Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement, les Documents de Programme de Pays du PNUD (approuvés par le Conseil d’Administration du PNUD) et les Plans d’Action du Programme de Pays (signés par les Gouvernements et le PNUD) pertinents, constituent le « Document de Programme » au sens défini par l’accord de base Type d’Assistance, lequel, par l’intermédiaire du Gouvernement du Niger et sur demande du PNUD, couvre ce projet. Toutes les dispositions du Plan d’Action de Programme de Pays (CPAP) sont applicables à ce document.

Ce projet sera exécuté par le PNUD conformément, à ses politiques, pratiques et procédures financières et seulement dans la mesure où elles n’enfreignent pas aux principes des Statuts Financiers du PNUD. Dans les cas où la gouvernance financière d’un Partenaire d’Implémentation ne fournirait pas les orientations nécessaires à l’assurance d’un bon rapport coût/efficacité, de l’équité, de l’intégrité, de la transparence et d’une procédure de mise en compétition internationale effective et efficace, la gouvernance financière du PNUD devrait s’appliquer.

Le Partenaire d’Implémentation s’engage à fournir tous les efforts possibles pour s’assurer qu’aucun fonds reçu du PNUD, conformément au descriptif de projet, ne soit pas utilisé pour fournir un appui à des personnes ou à des organisations associées au terrorisme et qu’aucun bénéficiaires des montants fourni par le PNUD n’apparaissent sur la liste établie par le Comité du Conseil de Sécurité en vertu de la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l’adresse: <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. La présente disposition doit figurer dans tous les contrats de sous-traitance ou arrangements conclus dans le cadre du Descriptif de Projet.